

La guerre d'Algérie et ses mémoires

MOUMEN Abderahmen

Docteur en histoire

Chercheur associé à TELEMMe (Université d'Aix-en-Provence)

Directeur ONACVG - Alpes de Haute-Provence

Chargé de mission « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie »

abderahmen.moumen@onacvg.fr



mémoire et solidarité

Rappel sur l'usage des mots

Comment nommer les habitants de l'Algérie ?

XVIe-XIXe siècle : Algériens (an arabe) = habitants de la régence d'Alger

الجزائر / جزائريّ

1680 : Fontenelle « De l'Algérie et des Algériens »

XVIIe siècle : Algériens désignent la milice turque (l'Odjak) et la corporation des corsaires (taifa des rais)

Arabes et berbères / arabophones et berbérophones

Indigènes musulmans et israélites (Code de l'indigénat)

Musulmans

Nord-africains (en métropole : entre-deux-guerres jusqu'en 1962)

FMA

FSNA /FSE

Musulmans français aux français musulmans

Rappel sur l'usage des mots

Comment nommer les habitants de l'Algérie ?

Pour les historiens : débat :

- Utiliser les mots de l'époque « »

Difficultés :

« musulmans » : terme administratif colonial

Les « musulmans chrétiens » (convertis)

Arabo-berbères / Juifs d'Algérie

- Utiliser les termes : Algériens / Français

Difficultés :

Les Algériens sont Français de nationalité (pas tout à fait citoyens)

Une minorité parmi les Algériens sont pleinement citoyens français

Des « Européens d'Algérie » sont encore étrangers

Les « pieds-noirs / Européens » se sont eux-mêmes appelés Algériens

De l'usage des mots

Comment nommer les Français d'Algérie ?

Européens d'Algérie

Algériens

Victor Demontès, *Le peuple algérien. Essais de démographie algérienne*, 1906

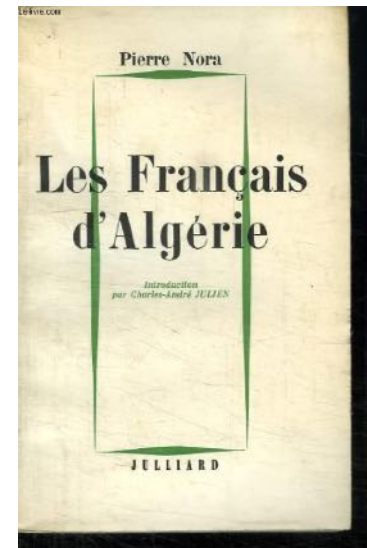
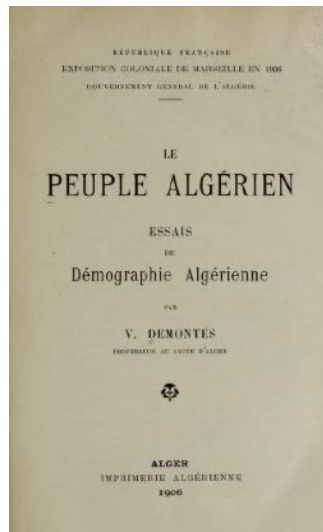
L'Algérianisme

Français d'Algérie

FSE

Pieds-noirs

Rapatriés



De l'usage des mots

Le cas des juifs d'Algérie

Indigènes israélites

24 octobre 1870 : Décret Crémieux et assimilation culturelle totale ou partielle

7 octobre 1940 : Décret Crémieux abrogé sous le régime de Vichy

14 mars 1943 : une seconde fois abrogé par le Général Giraud sous le prétexte « d'éliminer toute discrimination raciale » et « différence » entre indigènes musulmans et israélites

21 octobre 1943 : Par une déclaration, le décret Crémieux « maintenu en vigueur » par le CFLN. Mais « cette déclaration laisse entière liberté de décision future des Pouvoirs publics français, qui auront à fixer de façon définitive, non seulement le statut des israélites indigènes de l'Algérie mais également celui des autres catégories de la population indigène de l'Algérie » (JO – 28 octobre 1943)

Juifs d'Algérie ou pieds-noirs ?

De l'usage des mots

Un cas d'école : le mot harki



- mot arabe qui signifie « mouvement », se déplacer
- mot très présent au Maroc/ouest algérien : mouvement armé ou révolte
- sens moderne : utilisé pour désigner un mouvement ou un parti politique (hirak au Maroc ou Algérie, mouvement hamas)

Rappel sur l'usage des mots

Après la guerre :

FMR

Français musulmans rapatriés

FRCI

Français rapatriés de confession islamique

FSIRAN

Français de souche islamique rapatriés d'Afrique du Nord

RONA

Rapatriés d'origine nord-africaine

De l'usage des mots

Fellaghas (fell / fellouzes)

Rebelles

HLL

moussebil/moussebilin

moudjahid(a)/moudjahidin(et)

djoundi/djounoud

Katiba/Kataib

fidai/fidayin

chahid(a)-chouhada



LA « GUERRE DES MORTS »

- 1,5 million de martyrs
- 30.000 soldats français tués
- 150.000 harkis tués



LA « GUERRE DES DISPARUS »

L'Histoire, n°466, décembre 2019



Sortie de guerre : la guerre d'Algérie a-t-elle une date de fin ?

19 mars ?



17 juin ?



1er juillet ?



3 juillet ?

25 septembre ?



5 juillet ?



France : des mémoires plurielles

Mémoire des anciens combattants (engagés, appelés, rappelés, officiers, réfractaires, insoumis, déserteurs)

Mémoire des **rapatriés : pieds-noirs et/ou juifs d'Algérie**

Mémoire des **supplétifs-harkis**

Mémoire des **militants anticolonialistes**

Mémoire des **militants/combattants du FLN**-Front de Libération Nationale

Mémoire des **militants/combattants du MNA**-Mouvement National Algérien

Mémoire des **militants/combattants OAS**-Organisation Armée Secrète

Mémoire des victimes de l'OAS. du FLN ou de l'Armée française

Une volonté officielle d'oubli

Les décrets promulgués lors des accords d'Évian (les 20 mars et 14 avril 1962) qui effaçaient à la fois les "infractions commises avant le 20 mars 1962 en vue de participer ou d'apporter une aide directe ou indirecte à l'insurrection algérienne", et celles "commises dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne".

Puis vinrent cinq lois successives.

- **Loi 17 décembre 1964**, concernait les "événements" d'Algérie et fut suivie, le 21 décembre, d'une grâce présidentielle pour 173 anciens membres de l'OAS.
- **Loi 17 juin 1966** amnistiait les "infractions contre la sûreté de l'État ou commises en relation avec les événements d'Algérie".
- La grâce du **7 juin 1968** concernant tous les membres de l'OAS qui étaient encore détenus
- **Loi du 24 juillet** effaçant toutes les infractions liées aux "événements" y compris celles "commises par des militaires servant en Algérie pendant la période".
- **Loi du 3 décembre 1982** fut votée des lois d'amnistie réintégrant dans l'armée les officiers généraux putschistes et permettant même les "révisions de carrière" nécessaires à la perception de l'intégralité de leurs retraites.
- **L'article 13 de la loi du 23 février 2005** octroie une indemnité forfaitaire aux personnes qui ont fait l'objet de condamnations ou de sanctions amnistiés durant la guerre d'Algérie.

Une volonté officielle d'oubli

**Absence de cérémonie
et de commémoration officielle**

Les anciens combattants

Les anciens combattants, soit près de 2 millions d'appelés, de rappelés et d'engagés. Ils n'obtiennent **officiellement la reconnaissance de la nation** qu'en 1968 et la **carte d'ancien combattant** en 1974.

L'ANCIEN D'ALGERIE
MEMBRES EDITIONS PAR LA FNACA
« L'ANCIEN D'ALGERIE »
4 rue ALI - FROST PAGES
Tel. 366.00.00 (4 lignes extérieures)
No 118 JUILLET-AOÛT 1974 3 F

SPECIAL "VACANCES"

LE SEUL JOURNAL SPECIFIQUE AUX ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE - MAROC - TUNISIE

28 JUIN 1974 : 16 ANS D'ACTION POUR UN VOTE A L'ASSEMBLEE :-

ENFIN RECONNUS COMBATTANTS !
MAIS IL RESTE A FAIRE LEVER PAR LE SENAT
LES AMBIGUITES RELATIVES A L'ATTRIBUTION DE LA CARTE.

Editorial une première étape... une victoire pour la F.N.A.C.A.

LA COMMISSION DES ANCIENS COMBATTANTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE A RECU EN CE JOUR LA PROPOSITION DE LA F.N.A.C.A. POUR LE RELEVEMENT DE LA CARTE D'ANCIEN COMBATTANT. C'EST UNE VICTOIRE POUR LA F.N.A.C.A. ET POUR LES ANCIENS COMBATTANTS. MAIS IL RESTE A FAIRE LEVER PAR LE SENAT LES AMBIGUITES RELATIVES A L'ATTRIBUTION DE LA CARTE.



VOIR LE TEXTE VOTE EN DERNIERE PAGE, ET LE DEROULEMENT DE CETTE SEANCE EN PAGES 2 ET 3



NUMERO SPECIAL VACANCES : 4 PAGES PRATIQUES

Les silences de la « guerre sans nom »

Les rapatriés d'Algérie, appelés les « pieds-noirs », soit près d'un million de personnes : réinstallation : emploi et logement

Les anciens harkis et leurs familles, dont plus de 40.000, sur un total de 85.000 qui ont pu venir en France : les camps et s'insérer dans la société française

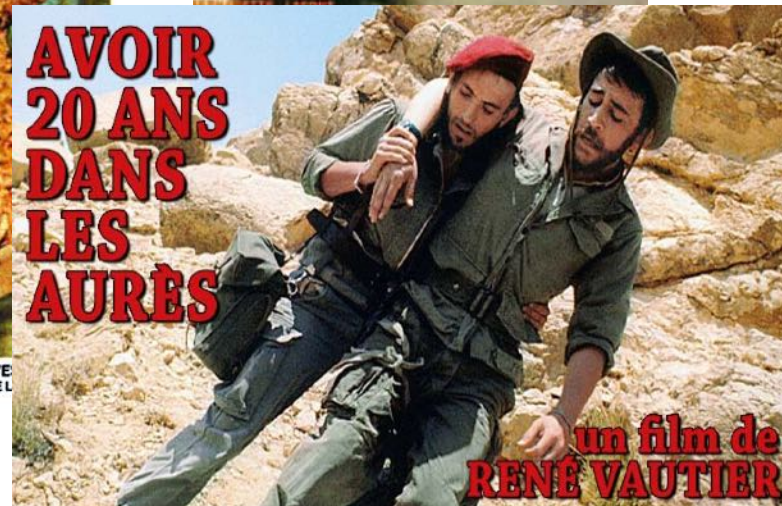
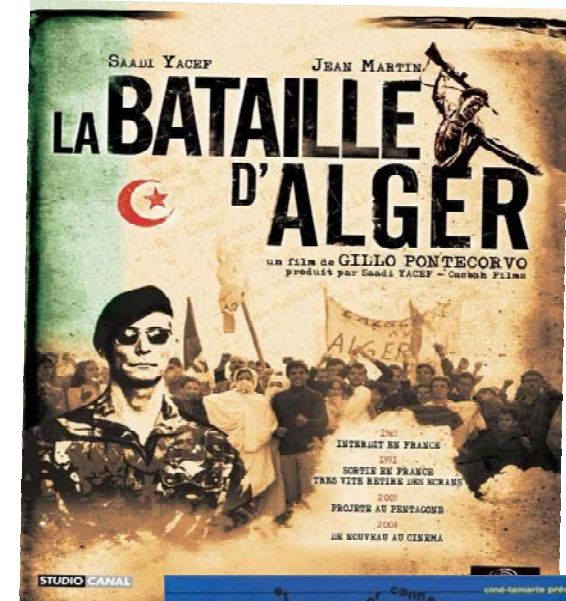
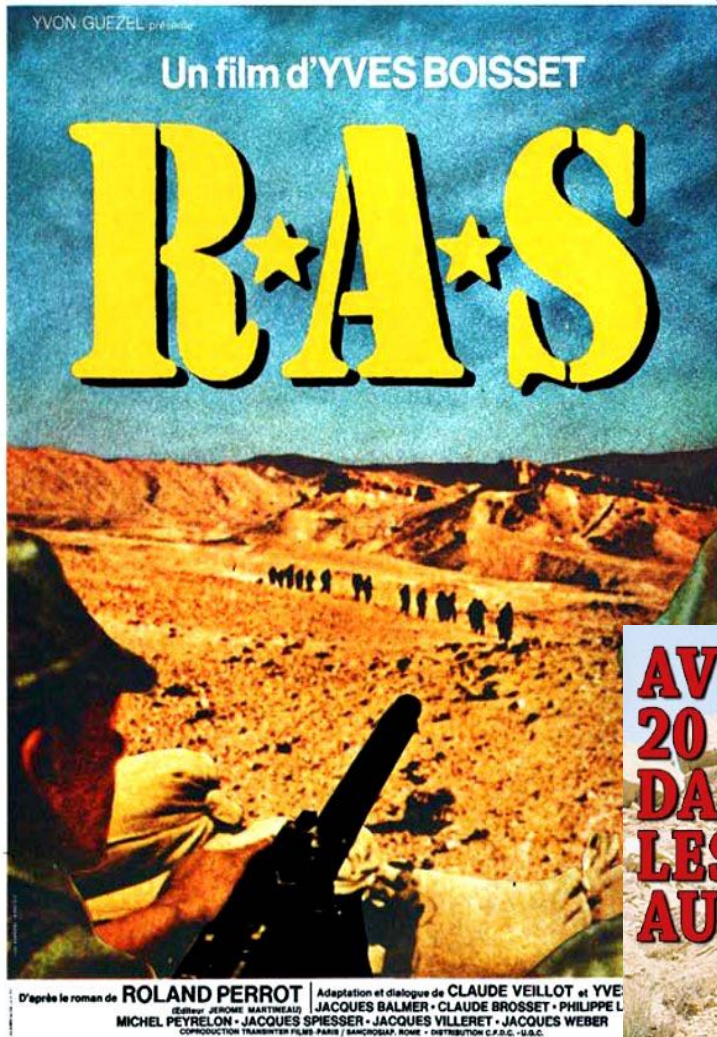
Enfin, **l'immigration algérienne** : entre la France et l'Algérie :

-notion de « ghorba »/«tamurt »

-augmentation des migrants algériens dans les années 1960-1970

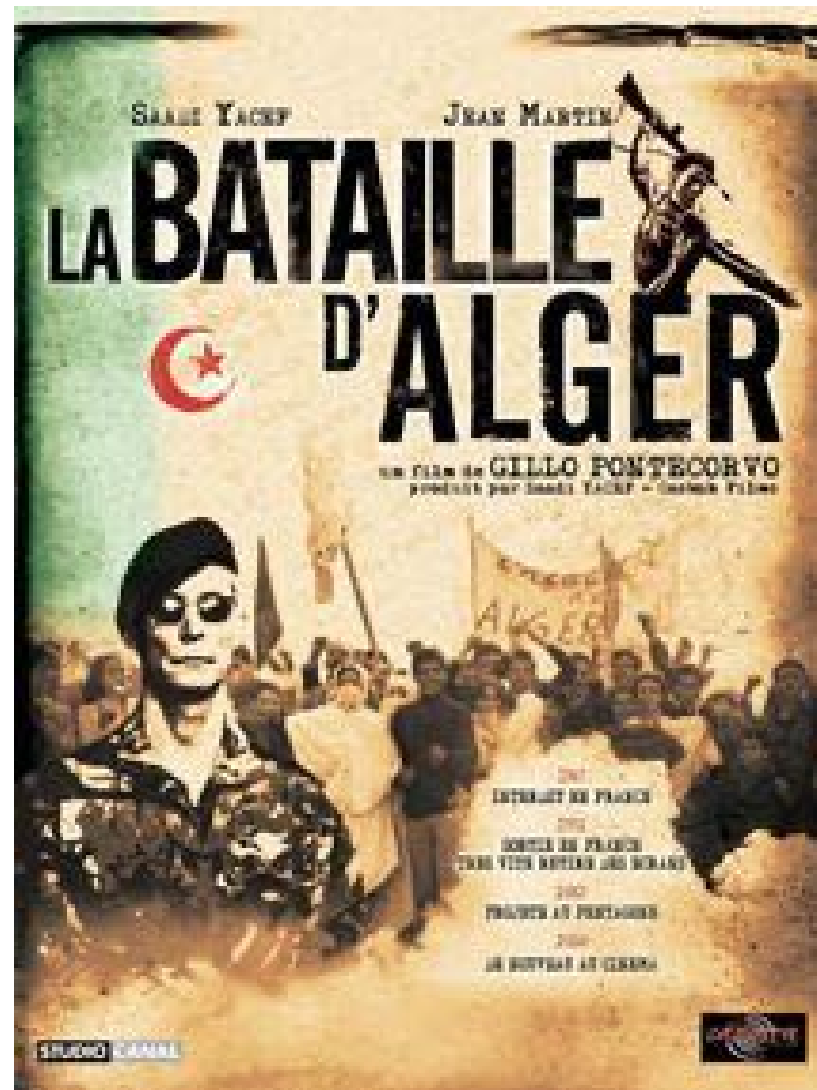
-marginalisation par l'Etat algérien des militants du FLN en France

Présence de la guerre d'Algérie au cinéma





Le cinéma



Le cinéma



Le cinéma



Les accélérations de mémoires années 1990 - début 2000

Un temps nécessaire pour un travail de deuil

➤ « Un passé qui ne passe pas » (Henry Rousso) – traumatisme de la guerre

La fin de l'occultation nationale

➤ La « génération des djebels » - la génération des anciens combattants

Les échos de la « seconde guerre d'Algérie » (années 1990)

➤ torture, terrorisme, opérations, embuscades, disparus, patriotes/harkis...

La médiatisation de la guerre d'Algérie

➤ Le procès Papon (1998)

➤ La torture (2000)



Les accélérations de mémoires fin des années 1990 - début 2000

Les reconnaissances des pouvoirs publics

Progressivement, les pouvoirs publics reconnaissent officiellement certaines pages de l'histoire de la guerre d'Algérie :

- le vote par l'Assemblée nationale de la **loi de reconnaissance de l'expression « guerre d'Algérie »** (Loi n°99-882 – 18 octobre 1999)
- l'institution d'une **journée d'hommage aux harkis** le **25 septembre** 2001 (pérennisée par décret en 2003)

Les accélérations de mémoires fin des années 1990 - début 2000 / France

Le 5 décembre 2002, le président inaugure au Quai Branly à Paris **le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**



l'institution du **5 décembre** (décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003) comme journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie,

Le **19 mars** devient aussi une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires **de la guerre d'Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie / Loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012.**

Les crispations mémorielles

La concurrence des mémoires en exergue

Les tensions s'exacerbent dans une espèce de concurrence des mémoires autour de **monuments**

à la mémoire d'anciens de l'OAS (manifestations et contre-manifestations de descendants de victimes de l'OAS)

ou autour du film de Rachid Bouchareb, *Hors-la-loi* (2010).



Un exemple la bataille du 19 mars 2016

POUR

**Georges Berteaud,
président du comité FNACA
de Vidauban-Taradeau**

« Une loi a
été adoptée »

« Nous sommes venus à Toulon avec nos drapeaux, car cette cérémonie est pour nous extrêmement importante. Le 19 mars 1962 est la date du cessez-le-feu officiel qui marque la fin historique de la guerre d'Algérie. Nous savons très bien qu'après cette date des choses horribles se sont passées. Mais, pour nous qui étions appelés, le cessez-le-feu signifiait qu'on ne nous enverrait plus faire la guerre. Je peux comprendre que la date du 19 mars suscite une polémique, mais il faut savoir que c'est une minorité d'anciens combattants qui ne l'accepte pas. Elle fait beaucoup de bruit, mais c'est bien une minorité. Nous sommes en République, une loi a été adoptée et le Conseil constitutionnel, dans sa grande sagesse, n'a rien trouvé à y redire. »



CONTRE

**Jean Lipiarski, président
de l'association la Maison
du combattant de Toulon**

« Honte à la
République »

« Président de soixante associations représentant plus de 14 000 adhérents, je suis venu en tant que citoyen voir si des drapeaux de la Maison du combattant étaient présents. Il n'y en a aucun, à ma grande satisfaction ! Nous ne commémorons pas le 19 mars 1962 par respect envers tous les militaires, civils, harkis et pieds-noirs disparus après cette date. Un tapis rouge a été déroulé pour cette cérémonie sur ordre de « François zéro », alors que pour les nôtres nous n'avons pas un piquet d'honneur. Une motion sera adressée au président de la République pour demander le retrait des cartes d'anciens combattants de la FNACA et de l'ARAC ayant participé aux événements d'AFN entre le 19 mars et le 2 juillet 1962. Honte à la République. »



VARC 13

Rémi Dalisson

GUERRE
L'IMPOSSIBLE COMMÉMORATION
D'ALGÉRIE

ARMAND COLIN

les lieux de mémoire



Une impasse !

(La Chatelaine – Jura)



LIEUX DE MEMOIRES DES SOLDATS Français MPF

Les mémoriaux départementaux



LIEUX DE MEMOIRES DES SOLDATS FRANCAIS (MPF)

La tombe du soldat inconnu d'AFN à Notre-Dame de Lorette (1977)



LIEUX DE MEMOIRES DES SOLDATS FRANCAIS (MPF)

Mémorial national de Montredon-Labessonnié (1982-1989)



LIEUX DE MEMOIRES DES SOLDATS FRANCAIS

Les rues/places du 19 mars 1962 (près de 6000)



LE MEMORIAL DU QUAI BRANLY



LE MEMORIAL DU QUAI BRANLY



MEMOIRES DES EVENEMENTS



Le 26 mars 2010, le président de la République et son gouvernement ont décidé d'inscrire au quai Branly les noms des victimes civiles de la manifestation de la rue d'Isly (mais opposition de l'UFAC et de la FNACA)

CÉRÉMONIE ET MESSE DU 26 MARS 2015

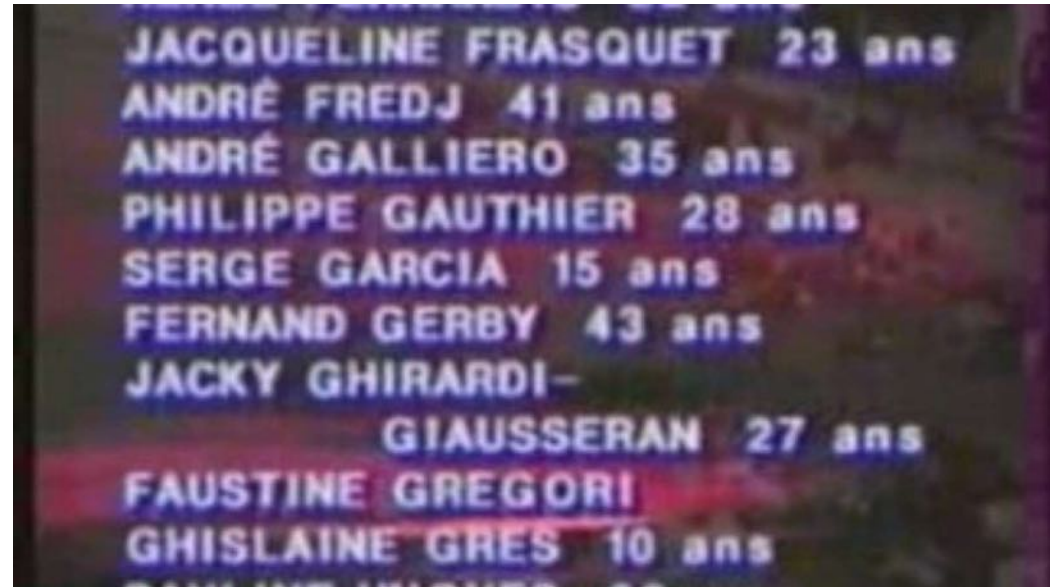
À Paris : **HOMMAGE AUX MORTS DE LA RUE D'ISLY**
cérémonie de recueillement
au Mémorial National de la guerre d'Algérie
quai Branly Paris 7^e (Métro tour Eiffel)
à 14 h 30 le 26 MARS 2015
Seront associés à cet hommage
les disparus, les victimes d'attentats, d'exactions,
dont les premiers noms de cette longue liste sont désormais inscrits sur
le Monument, rejoignant ainsi ceux de la rue d'Isly.
Merci de vous munir d'une fleur bleue, blanche ou **rouge**

à 18h30
En Mémoire des victimes du 26 mars 1962, du 5 juillet 1962 à Oran,
des disparus, des harkis,
et pour tous ceux tombés pour la présence française en Algérie
MESSE DE REQUIEM
EN L'ÉGLISE SAINT NICOLAS DU CHARDONNET
23 rue des Bernardins (Métro Maubert-Mutualité)
Association des familles des victimes du 26 mars 1962
BP 20 027 - 95321 St Leu La Foret Cedex
tel : 01 61 35 12 74



MEMOIRES DES EVENEMENTS

26 MARS 1962, la fusillade de la rue d'Isly



MÉMOIRE DES EVENEMENTS

Les massacres du 5 juillet à Oran



MÉMOIRE DES EVENEMENTS

Les disparus

L'INDÉPENDANT
CATALAN

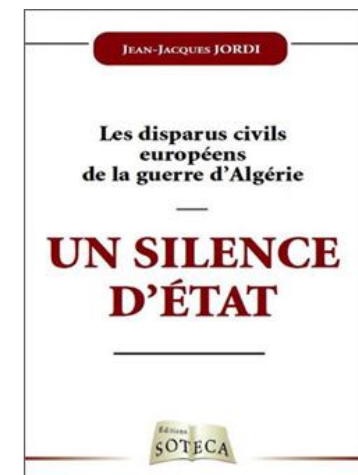
Hommage aux Français morts sans sépulture en Algérie

Perpignan : le "Mur des disparus" dévoilé



Au milieu des 2 619 noms de la liste, cette femme algérienne vient de retrouver celui d'un être cher, et s'abandonne à l'émotion. (Photo Jean-André)

- Plus de 4 000 personnes venues de toute la France ont participé à l'inauguration.
- Parmi les officiels était présent le secrétaire d'État aux Anciens combattants.
- Pour les familles des disparus, "ce moment était attendu depuis 45 ans". p. 2 et 3



MÉMOIRE DES EVENEMENTS

Tensions :

Le mur des disparus inauguré à Perpignan le 25 novembre 2007



MÉMOIRE DE L'OAS/partisans de l'Algérie française

OAS / Algérie française/ADIMAD



MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'OAS

ANPROMEVO / 6 octobre : Journée des victimes de l'OAS



MEMOIRE DU FLN en France

17 OCTOBRE 1961



La loi du 23 février 2005

L'Algérie et la question de la repentance

-Un traité d'amitié sous condition

Parallèlement, en Algérie, on note le retour d'un certain nationalisme obnubilé par la guerre d'Algérie. Le traité d'amitié n'est finalement plus d'actualité et est soumis désormais à **une reconnaissance par la France des crimes commis pendant la colonisation et la guerre d'Algérie sous la forme d'une « repentance »** qui fait débat. En avril 2006, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, dénonce le **« génocide de l'identité culturelle algérienne »** par la colonisation française.

Reconnaissance(s) ?

Depuis 2012, un rapprochement sur les questions mémorielles liées à la colonisation et à la guerre d'Algérie est largement visible

-Reconnaissance officielle par le président de la République du 17 octobre 1961

« Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits » (communiqué de M. François Hollande, 17 octobre 2012)

-Voyage de François Hollande en Algérie :

« Et je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien » (Discours de M. François Hollande devant les parlementaires algériens, 20 décembre 2012)

-Reconnaissance de la « tragédie inexcusable du 8 mai 1945 » par l'ambassadeur français en Algérie, Hubert Colin d'Verdiere, le 27 février 2005. En avril 2015, M. Todeschini, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, dépose une gerbe au monument aux morts des victimes de la répression. Il évoque dans son discours « les victimes algériennes et européennes ».

« En me rendant à Sétif, je dis la reconnaissance par la France des souffrances endurées et rends hommage aux victimes algériennes et européennes de Sétif, de Guelma et de Kheratta [...] [appelant Français et Algériens] au nom de la mémoire partagée par nos deux pays [...] à continuer d'avancer ensemble vers ce qui les réunit »

François Hollande reconnaît « les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie, et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France » (25 septembre 2016)

La violence de la guerre à travers les enjeux mémoriels

De la reconnaissance à la loi de réparation pour les harkis ?

**De la reconnaissance à une loi de reconnaissance pour le 17
octobre 1961 ?**

Une loi pour le massacre du 5 juillet 1962 à Oran ?

L'affaire Audin

**L’Affaire Audin
(Assemblée nationale,
14 février 2018)**



**Le président « reconnaît, au nom de la République française »,
que Maurice Audin a été torturé puis exécuté ou torturé à mort
par des militaires qui l’avaient arrêté à son domicile le 11 juin 1957 »
(13 septembre 2018)**

**Le site « Et les mille autres ?
<http://1000autres.org/>**

Une question socialement vive

François Hollande reconnaît « les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux resté en Algérie, et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France » (25 septembre 2016)



Rapport Ceaux (juillet 2018)



Annonce de nouvelles mesures en faveur des harkis et leurs descendants

(25 septembre 2018)

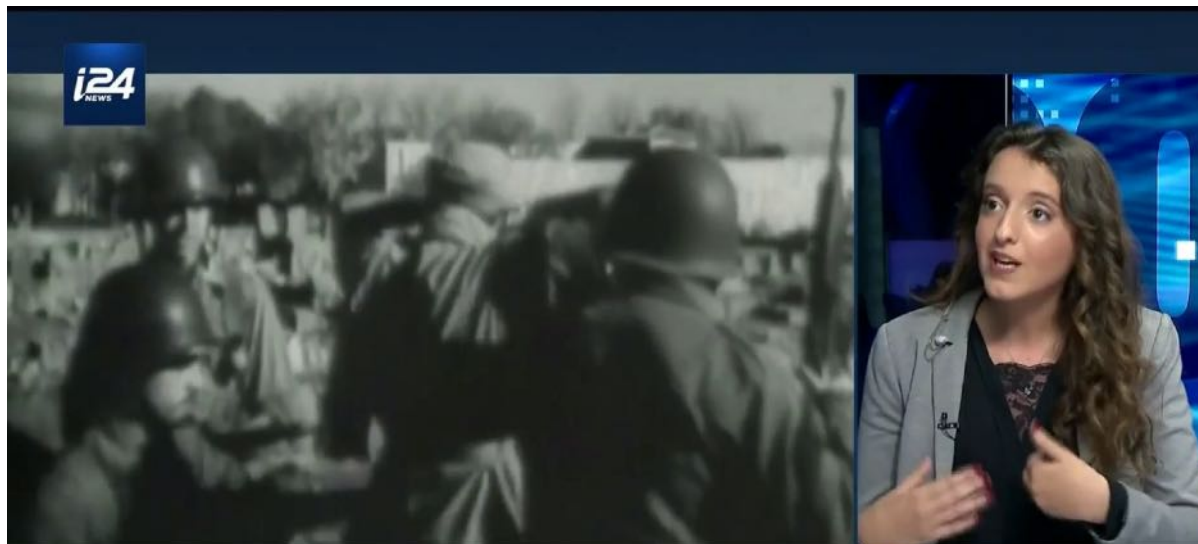


Une question socialement vive



LA GUERRE DE LIBÉRATION S'EST ARRÊTÉE LE 5 JUILLET 1962





SHOAH-GUERRE D'ALGÉRIE : MACRON RÉCLAME UN MÊME STATUT

COUP DE FILET ANTITERRORISTE À BREST: LES SEPT SUSPENS
ET ÉCROUÉS (SOURCE JUDICIAIRE)



**Rapprocher
la guerre d'Algérie
du génocide des Juifs**

Macron a osé !

RAPPORT STORA

- **Une commande du Président de la République sur la colonisation et la guerre d'Algérie**
- **Une vingtaine de préconisations dont :**
 - **Archives**
 - **Essais nucléaires**
 - **Cimetières européens et juifs**
 - **Constitution d'une commission "mémoire et vérité" chargée d'impulser des initiatives communes entre la France et l'Algérie sur les questions de mémoires**
 - **Commémoration rajouter la proposition d'une commémoration de la participation des Européens d'Algérie à la Seconde Guerre mondiale**
 - **Jeunesse, recherche, édition d'ouvrages....**

RAPPORT STORA

En France :

- **commémorations : 5 décembre / 17 octobre 1961**
- **Harkis : Loi de réparation**
- **Rapatriés : Disparus (Ali Boumendjel)**
- **Pour le SF : canon « Baba Merzoug » / Le Consulaire (Brest) contre le monument aux morts d'Alger « le pavois »**

En Algérie :

- **Association des moudjahidins : crimes coloniaux**
- **Pas de réaction officielle de l'Etat algérien (porte-parole) : « non-objectif et en deça des attentes »**
- **En attente du rapport Abdelmajid Chikhi**

RAPPORT STORA

La question des excuses / la repentance :

Stora n'est pas favorable aux excuses (sans l'exclure non plus) mais à un travail d'histoire sur colonisation et guerre d'Algérie, et diffusion des savoirs scientifiques + des gestes politiques et symboliques

Repris par l'Elysée en conférence presse le matin avant la remise officielle du rapport : « ni excuses ni repentance, des actes symboliques »

Traite de réconciliation, d'amitié entre les deux peuples

Les historiens :

Critiques positives mais il faut aller plus loin : Gilles Manceron, Alain Ruscio, Tramor Quemeneur

Critiques du concept de « guerre des mémoires » et de la notion de « réconciliation » : Sylvie Thenault dans Le Monde

Tribune d'historiens (Guy Pervillé, Jean-Jacques-Jordi) : demande de réciprocité par la partie algérienne et critique de la confusion des notions histoire/mémoires

France-Algérie : l'avenue Bugeaud à Paris va-t-elle être débaptisée ?

Laurence Patrice, adjointe à la maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant, se dit « favorable à étudier le cas du maréchal », conquérant controversé de l'Algérie.



Île-de-France & Oise, Seine-Saint-Denis

Bagnolet : des nostalgiques de l'OAS vandalisent les plaques de Maurice et Josette Audin



**Peut on parler de
« guerre des mémoires » ?**

Violences d'après-guerre :

- Assassinats anciens harkis / MNA / FLN
- Assassinats politiques : Chaabani, Mohamed Khider, Krim Belkacem
- 1993 : Jacques Roseau (Montpellier)

« Guerre des mémoires »

- Vision par le haut, idéologique
- Mésestime les dynamiques d'en bas, l'histoire à bas bruit

D'autres processus mémoriels...

« tourisme de mémoire » est en vogue en Algérie : pour les pieds-noirs et appelés

Retours de pieds-noirs : maison-cimetière-école (même si certains souhaitent rester dans le souvenir de « leur Algérie »)

Rencontres d'anciens combattants français et algériens (même si les stéréotypes demeurent des deux côtés)

Retours d'anciens harkis en Algérie (même si interdictions/refoulements demeurent et que le sujet peut parfois être polémique en Algérie)



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

PROJET DE COMMUNIQUE POUR LE 5 DECEMBRE 2019

Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

En ce jour dédié à tous les morts de la troisième génération du feu, tournons-nous résolument vers l'avenir comme le thème de réflexion de l'UNC de cette année nous le demande.

Faisons un rêve ! Rêvons à ce jour que nous espérons proche qui nous verra tous, Français et Algériens réunis autour du même méchoui.

**Mettons tout en œuvre pour que ce rêve devienne réalité !
Agissons sans faiblir pour qu'une mémoire apaisée s'étende sur les deux rives de notre mère commune : la Méditerranée avant la disparition de la génération de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.**

Le sacrifice de nos morts nous commande de réussir.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 mai 1920

Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Communiqué de l'Union Nationale des Combattants

Aujourd'hui, en ce 5 Décembre 2020, nous rendons hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Cet hommage est différent de la commémoration du 19 Mars 1962.

En effet, il inclut tous les français morts pour la France dans les trois pays d'Afrique du Nord : Maroc, Tunisie, Algérie, dans la période comprise entre 1952 et 1964.

Il ne fait pas de distinctions d'origines ou de religions : militaires d'active et du contingent, troupes coloniales, fonctionnaires et civils, métropolitains, pieds noirs ou harkis, chrétiens, juifs, musulmans, athées, etc....

Cet hommage n'oublie pas – en particulier – les morts et disparus, les anonymes victimes d'attentats, d'exactions, de vengeances, de représailles, de tortures, du simple fait qu'ils étaient français.

Cet hommage n'oublie pas tous ceux qui ont souffert dans leur cœur et dans leur chair, contraints de quitter l'Afrique du Nord, pour un exil définitif - en abandonnant leurs biens et leurs racines - et qui ont été obligés de reconstruire une vie dans une France qui n'était pas prête à les accueillir.

Protégeons leur mémoire face aux exigences de repentance unilatérale venues de l'étranger pour les années de la présence française au Maghreb.

Soyons fiers d'eux et de l'héritage qu'ils ont laissé à ces trois pays, au moment de l'accession à leurs indépendances respectives.

Tournons-nous vers l'avenir.

Œuvrons ensemble, pour établir des relations mémorielles et inter-étatiques apaisées - en particulier avec l'Algérie – basées sur le respect mutuel, une approche décomplexée de nos histoires communes et une coopération fructueuse dans tous les domaines.

Sachons enterrer la guerre des mémoires dans la sérénité et dans la dignité.

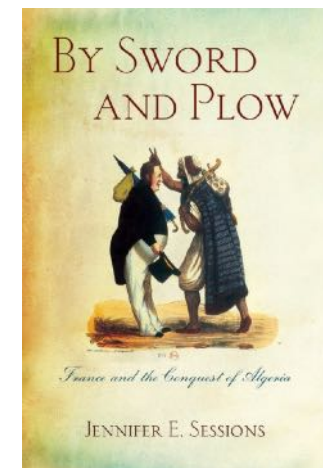
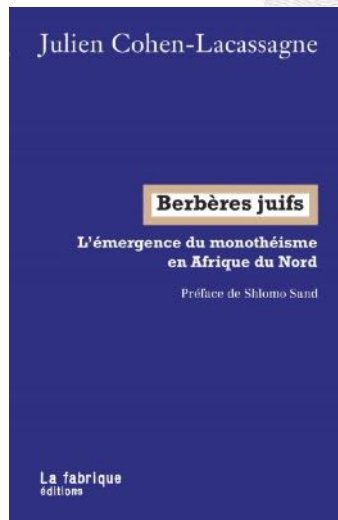
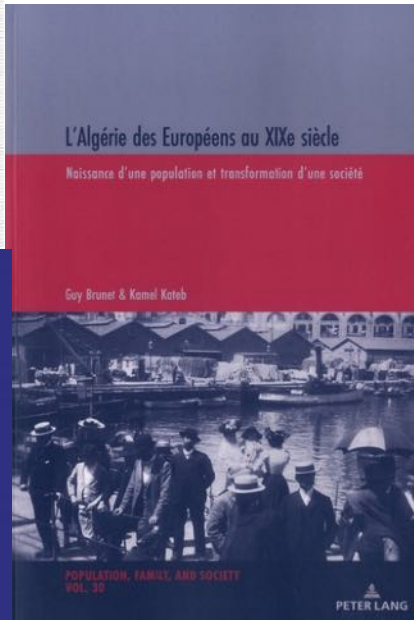
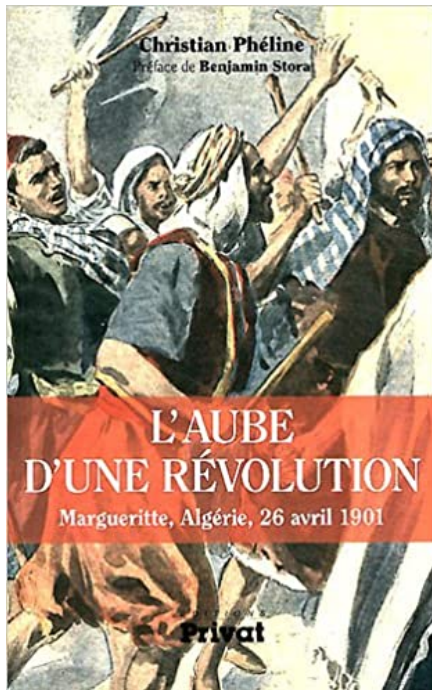
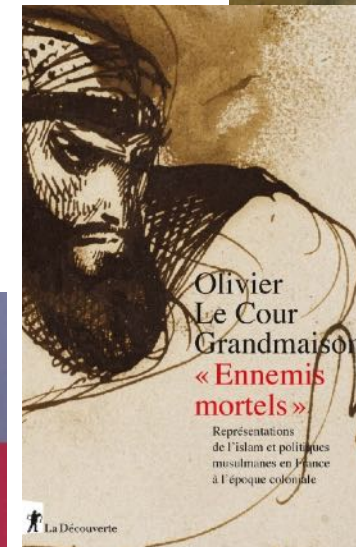
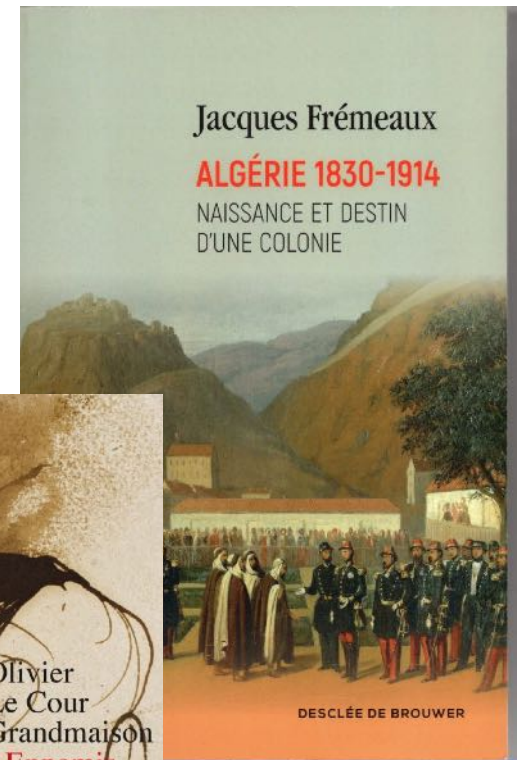
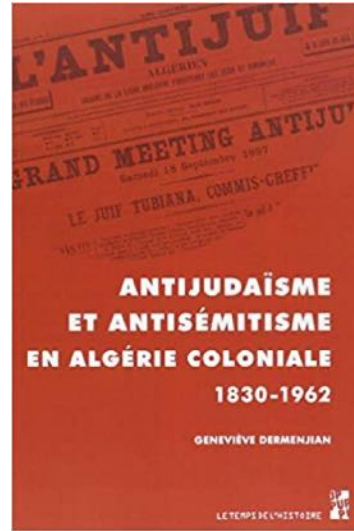
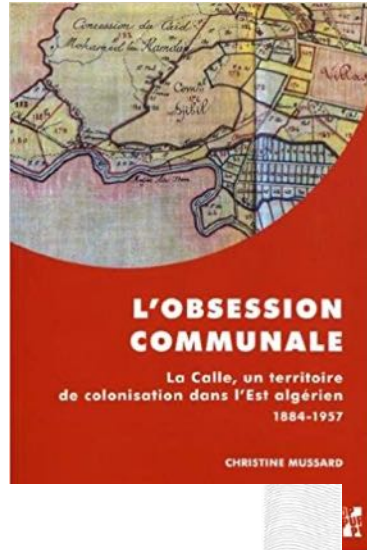
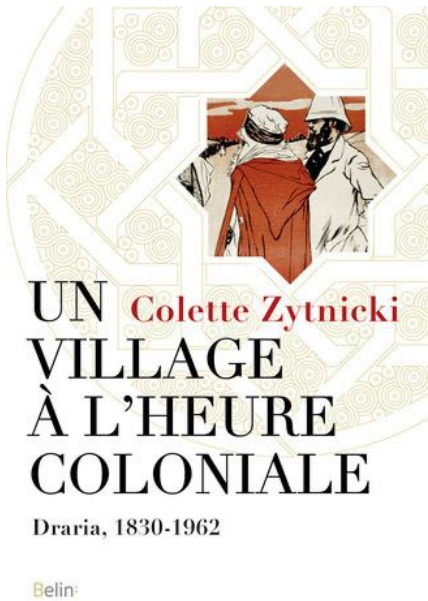
Soyons fiers de tous ces morts pour la FRANCE, que nous honorons aujourd'hui.

Des lieux d'histoire et de mémoire, pour une approche pédagogique et d'apaisement des mémoires

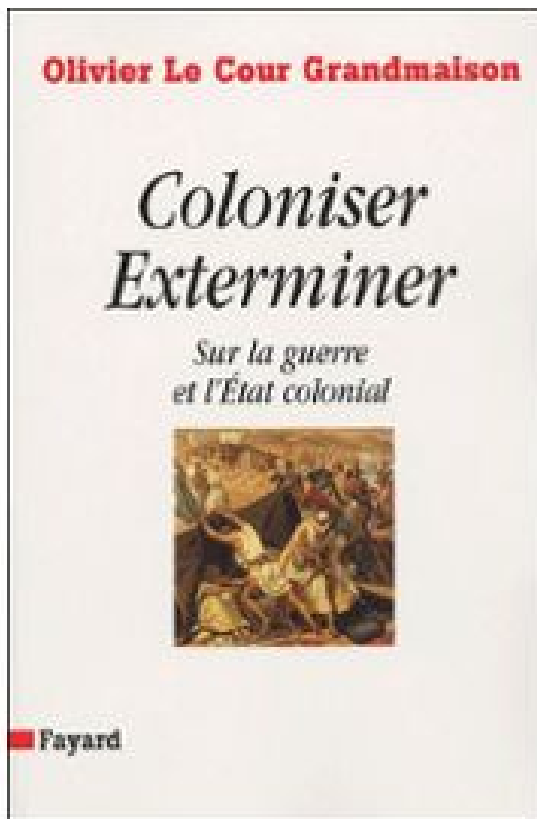


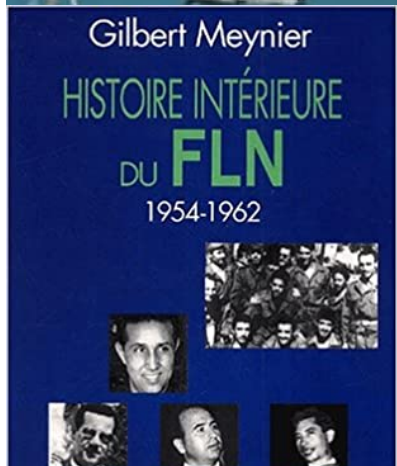
Montluc
Rivesaltes
Mhemo





DEBATS

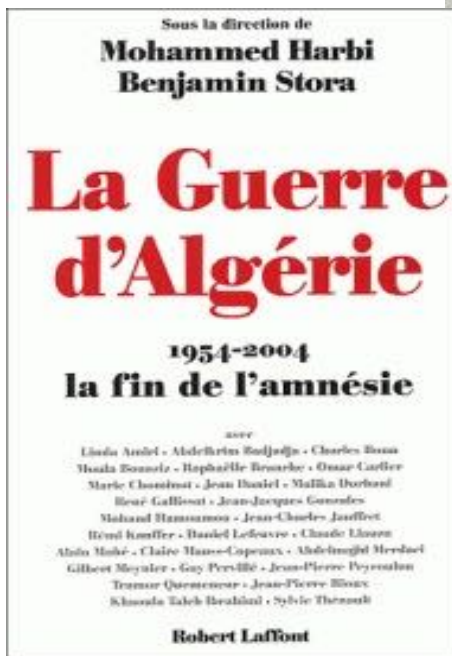
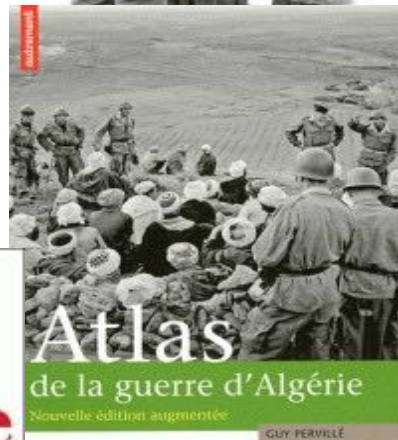
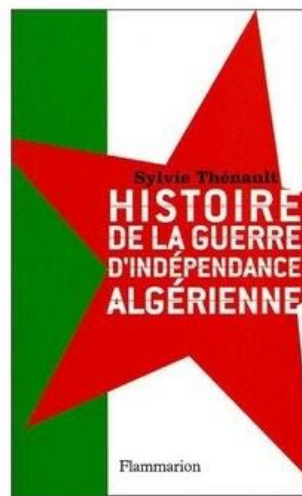




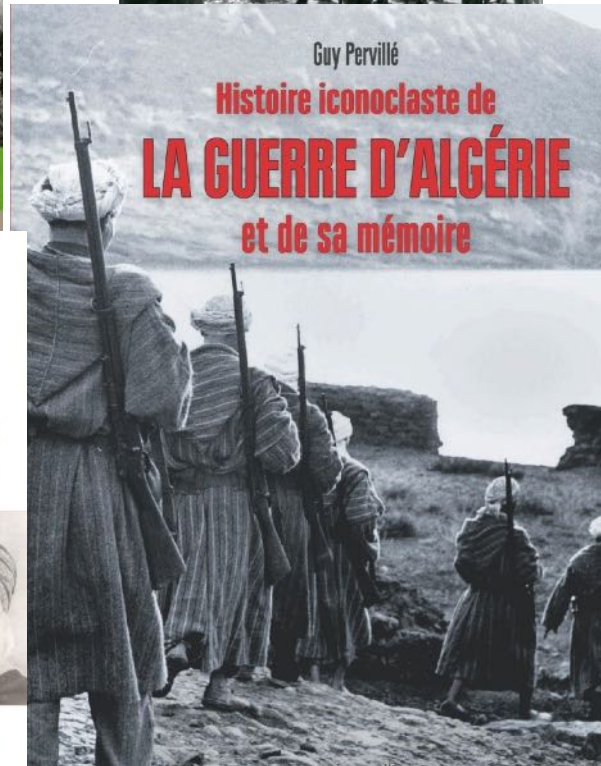
Jean-Charles Jauffret
La Guerre d'Algérie
Les combattants français
et leur mémoire



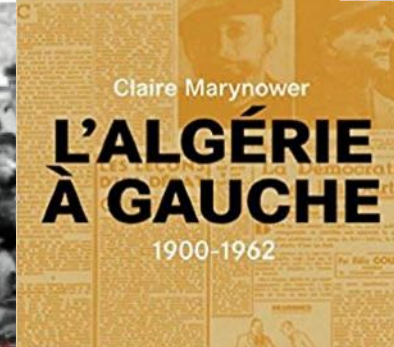
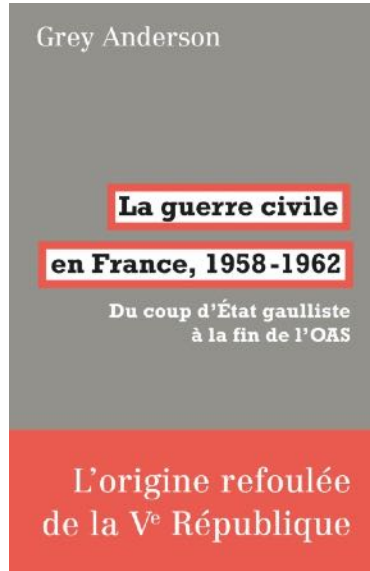
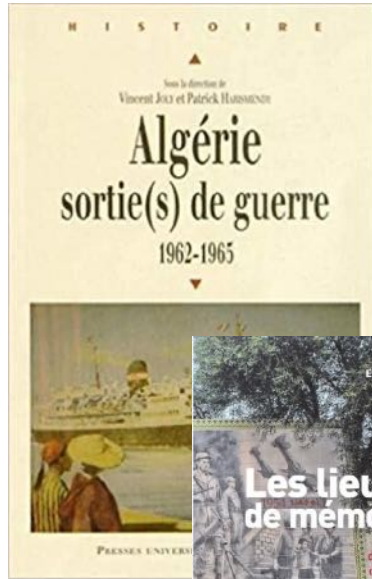
préface de
Jean-François Sirinelli



En finir avec les pressions

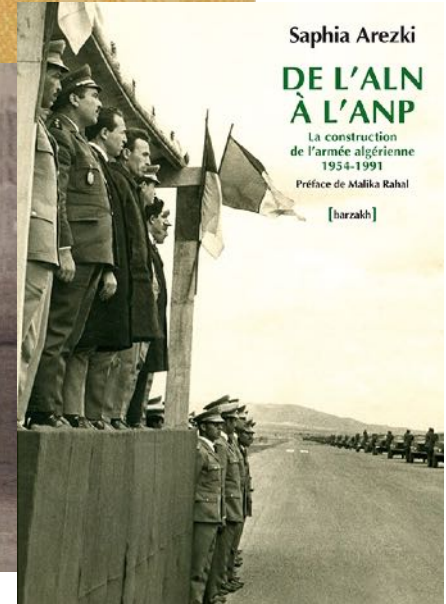
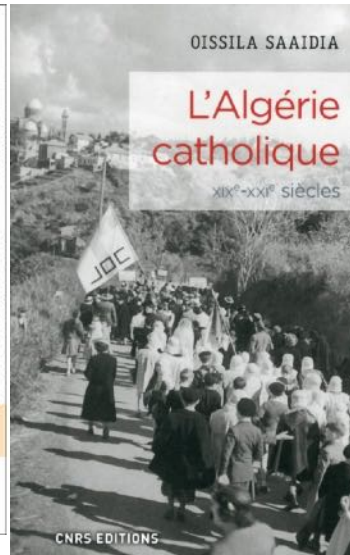


Les nouveaux chantiers



Marc André

Femmes dévoilées
 Des Algériennes en France à l'heure de la décolonisation





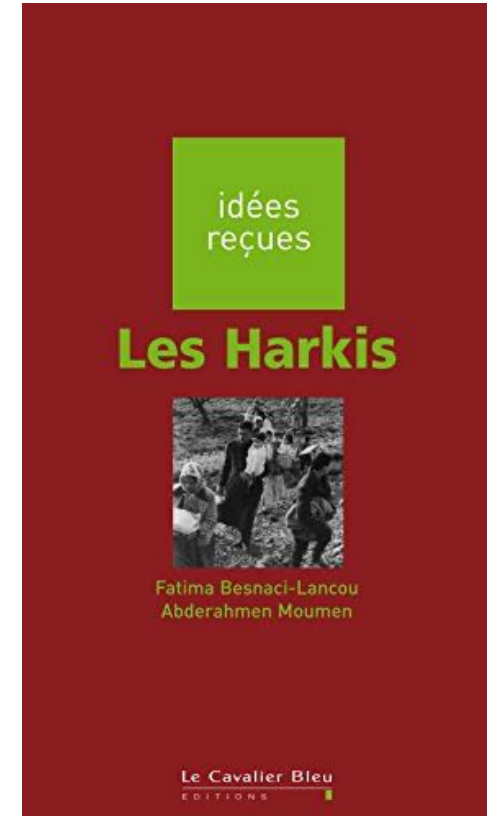
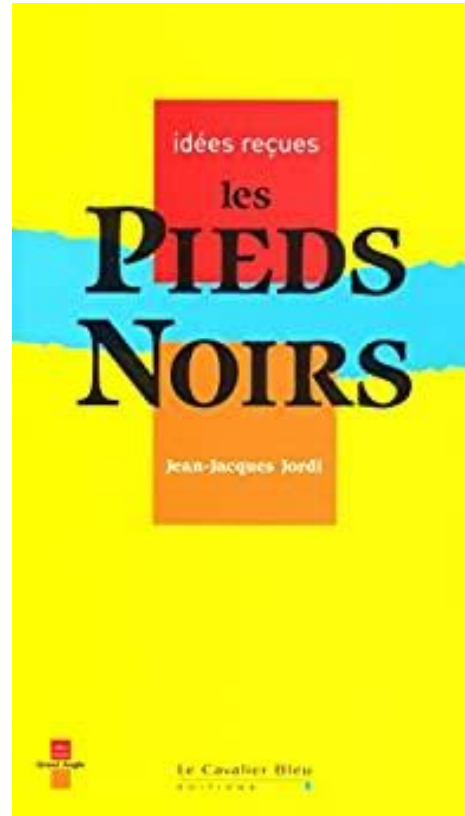
Raphaëlle Branche

« Papa,
qu'as-tu fait
en Algérie ? »

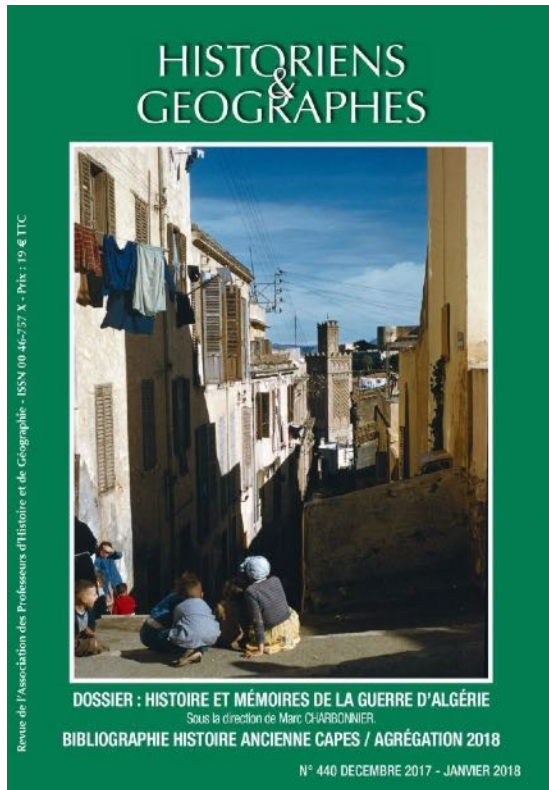
Enquête sur un silence familial



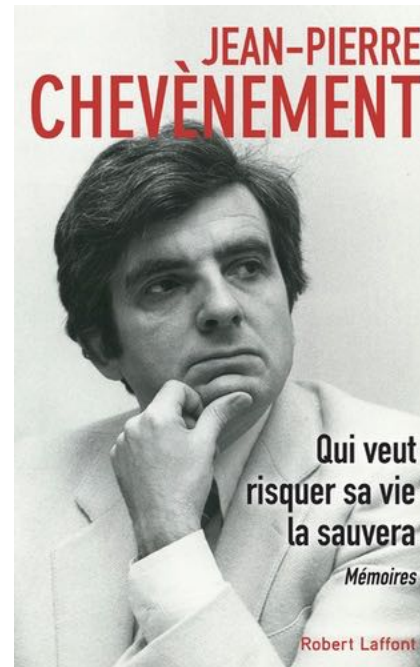
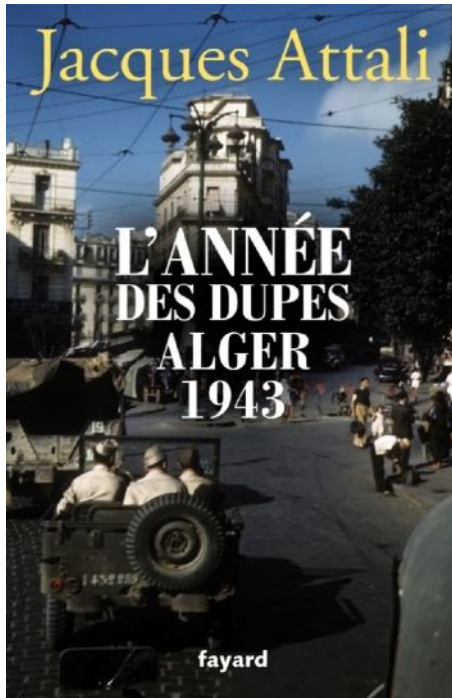
Idées reçues



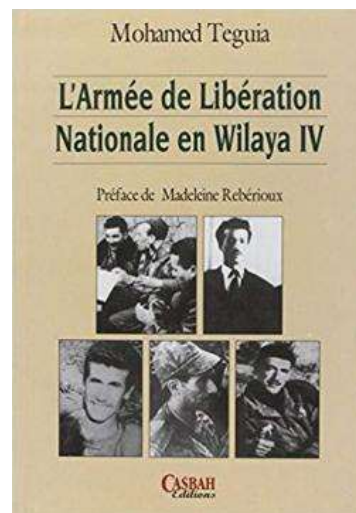
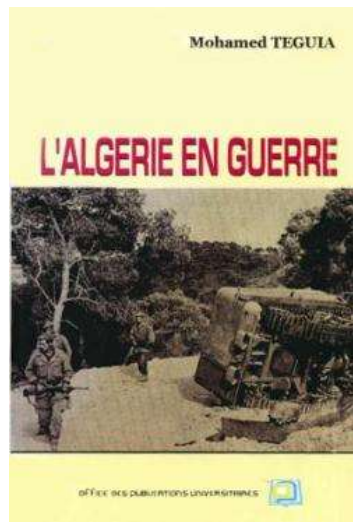
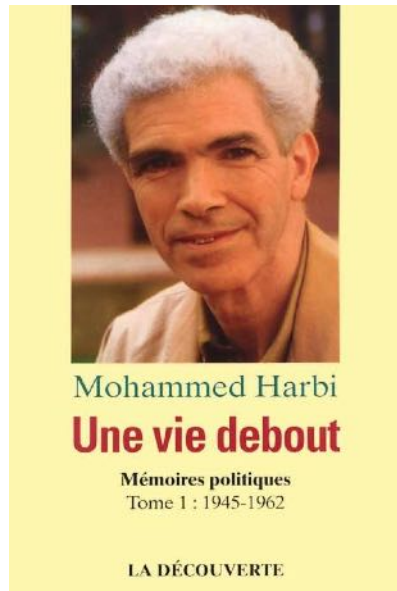
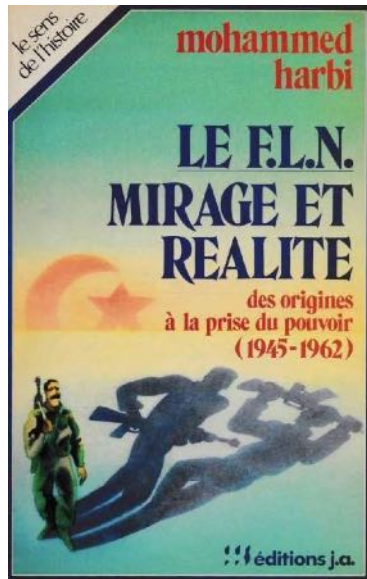
Les nouveaux chantiers

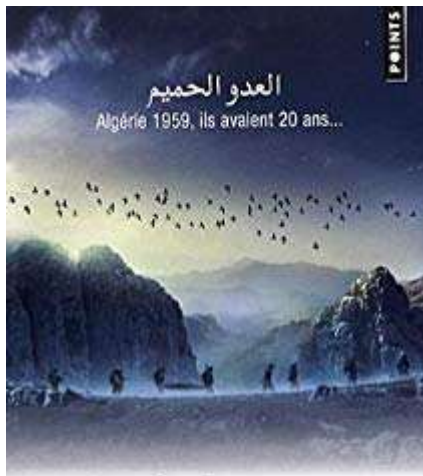


Des essais

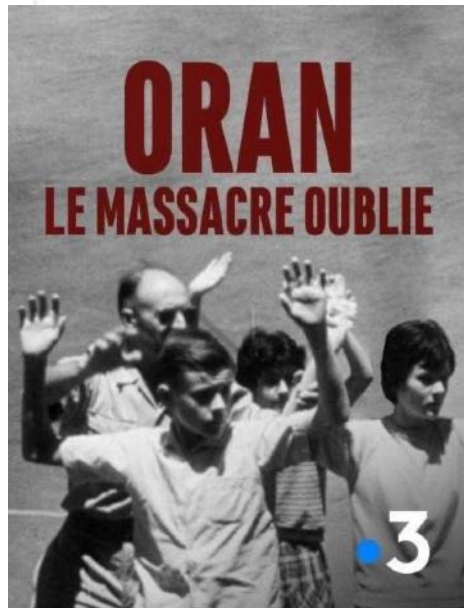


Des historiens algériens





Patrick
Rotman
L'ennemi intime
RÉCIT ET SCÉNARIO



ORAN
LE MASSACRE OUBLIÉ

Des documentaires



ALGÉRIE
LES DEUX SOLDATS



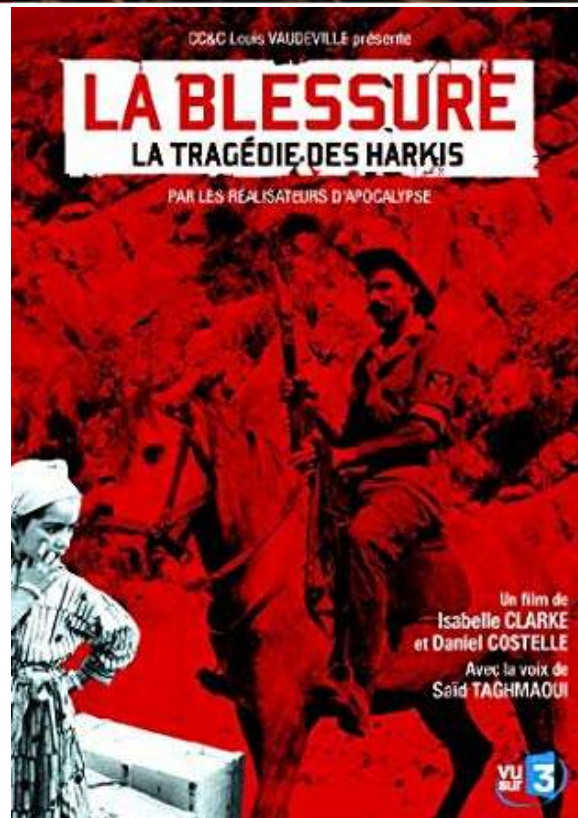
SOIRÉE SPÉCIALE

5

ALGÉRIE ÉPISODE 1 LE BOURBIER / ÉPISODE 2 L'HÉRITAGE
LA GUERRE DES APPELÉS

UN FILM DE THIERRY DE LESTRADE ET SYLVIE GILMAN
AVEC LA COLLABORATION DE TRAMOR QUEMENEUR

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019 À 20H50 SUR FRANCE 5



DC&C Louis VAUDEVILLE présente
LA BLESSURE
LA TRAGÉDIE DES HARKIS

PAR LES RÉALISATEURS D'APOCALYPSE

Un film de
Isabelle CLARKE
et Daniel COSTELLE
Avec la voix de
Saïd TACHMAOUI

VU
AUF
3

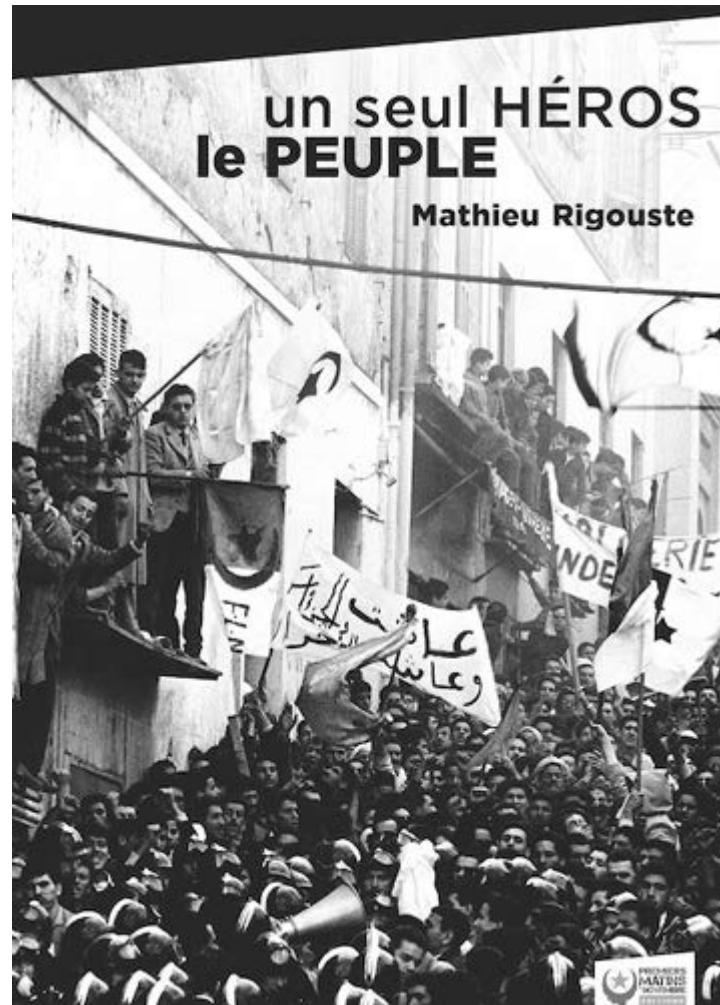


Palestro, Algérie
Histoires
d'une embuscade

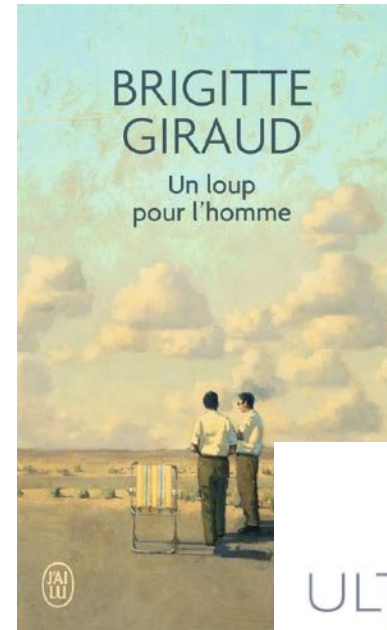
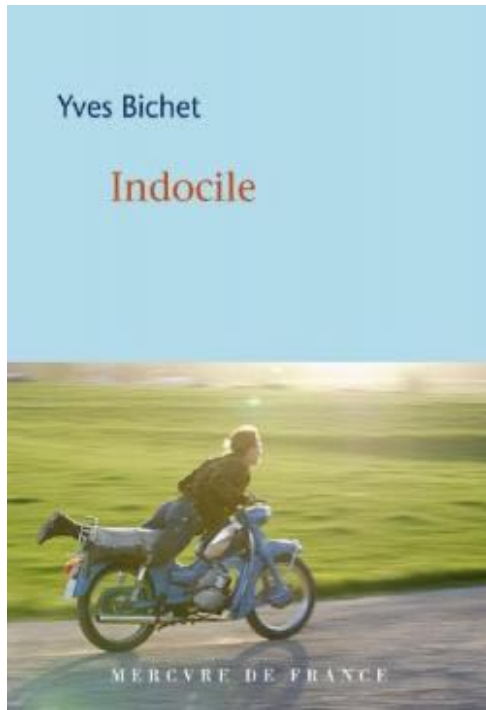


LA BLEUITE
L'AUTRE GUERRE D'ALGÉRIE

Des documentaires

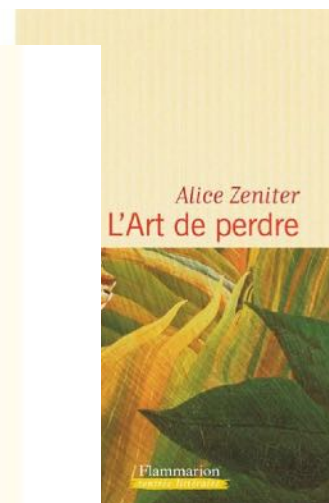


Les œuvres littéraires

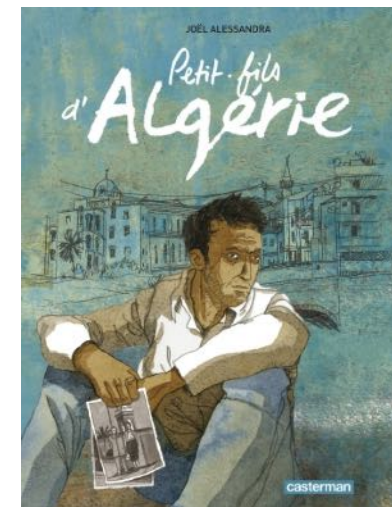
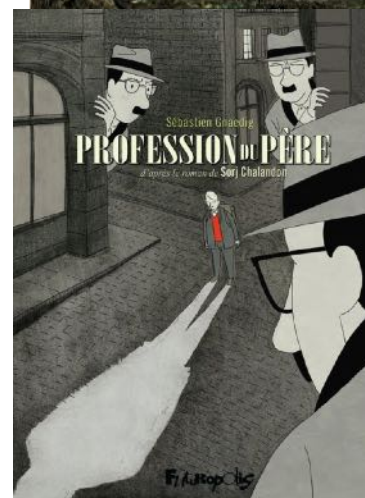
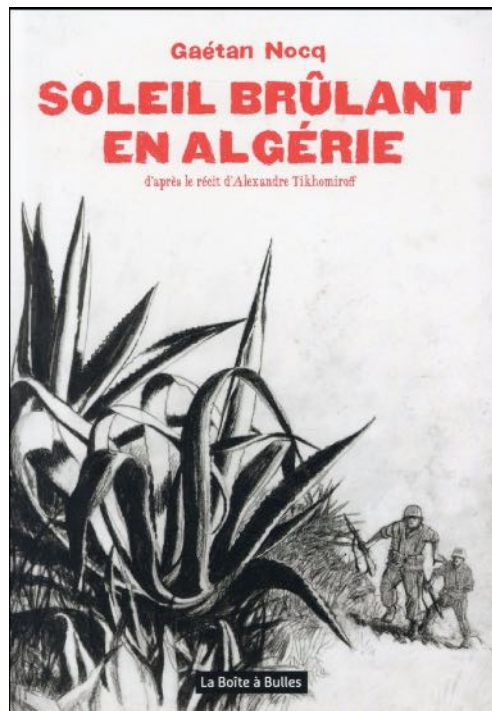
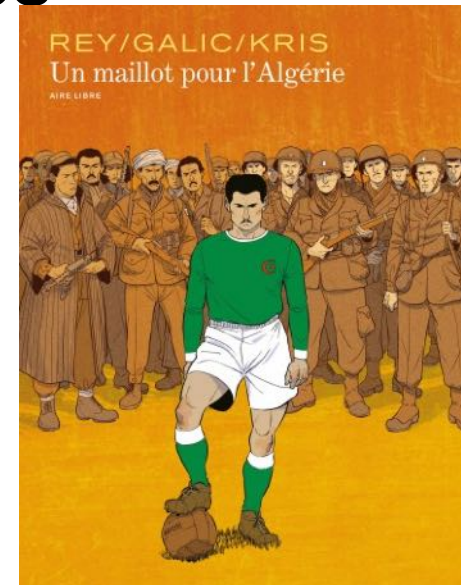
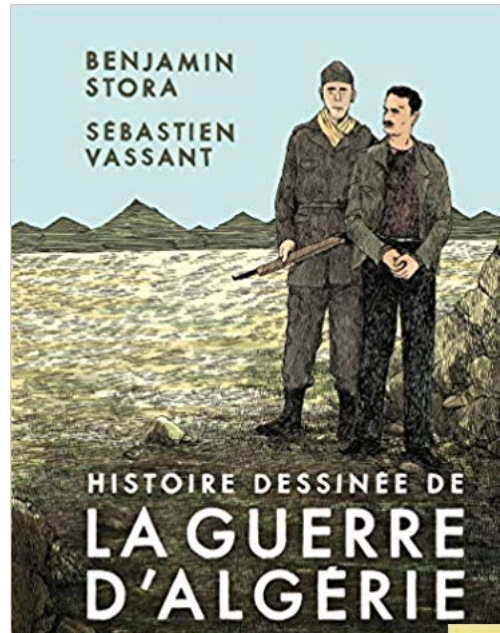
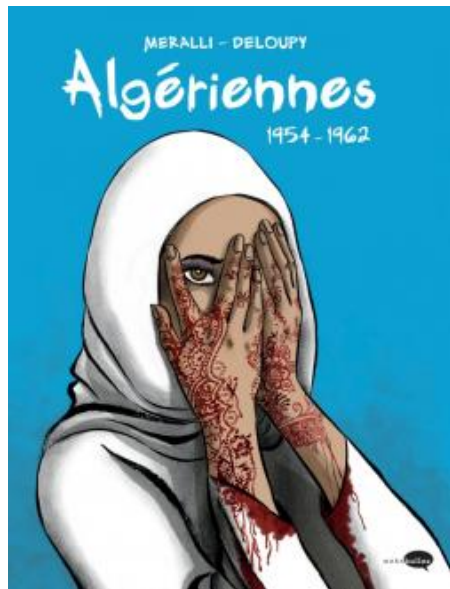


CANESI & RAHMANI
ULTIME PREUVE D'AMOUR

ROMAN



Quelques bandes dessinées





L'OBS




BIBLIOS

Comment enseigner la guerre d'Algérie ?



TRIBUNE. L'historien Abderahmen Moumen raconte la manière dont la recherche historique et l'école se sont peu à peu emparées d'un sujet extrêmement sensible et encore très débattu. En partenariat avec la Chaire Citoyenneté de Sciences Po-Saint-Germain-en-Laye.

Par **Abderahmen Moumen** Publié le 28 novembre 2019 à 12h08

-  **Algérie, harkis, pieds-noirs**, Maurice Audin, répression des manifestants algériens du 17 octobre 1961, massacre d'Oran du 5 juillet 1962, disparus, décès de Jacques Chirac, « *hirak* » (mouvement de contestation du régime politique algérien), l'actualité récente nous a habitués à l'omniprésence médiatique de la guerre d'Algérie. Cette guerre d'indépendance correspond en France à la période allant du 1er
- 
- 

FIL INFO

- 17:00** « Je ne sais pas si c'est tout le monde », les collages de Vincent Delerm
- 16:55** Castaner annonce le limogeage d'un cadre de la police soupçonné de malversations
- 16:50** Vikings: une célèbre pierre runique érigée pour conjurer une crise climatique
- 16:44** La drôle de version de Carlos Ghosn sur sa soirée d'anniversaire au château de Versailles

TOUT VOIR

LES PLUS LUS

-  **1** L'islamisme, une histoire devenue française
-  **2** EXCLUSIF. Les textes politiques de Stefan Zweig
-  **3** Incendies en Australie: le philosophe Peter Singer

**MERCI
DE VOTRE ATTENTION !**